

Conformément aux dispositions du Décret n° 2-02-556 du 24 février 2003, tel que modifié et complété, l'AMMC informe le public des transactions effectuées, au cours du mois de juillet 2020, par les sociétés ayant mis en place un programme de rachat de leurs propres actions.

Sociétés	BCP	MAROC TELECOM		Stokvis Nord Afrique
		Casablanca	Paris	
Caractéristiques du programme de rachat/Contrat de liquidité				
Date de démarrage du programme	08/07/2019	13/05/2020		19/03/2020
Date d'échéance du programme	07/01/2021	12/11/2021		17/09/2021
Nombre maximum d'actions autorisé à l'achat (Part du capital)	9 112 733 soit 5% (dont max 20% contrat de liquidité)	1 500 000 soit 0,17% (Dont max 20% contrat de liquidité)		459 758 5%
Cours maximum d'achat	351 MAD	198 MAD	18,18 €	20 MAD
Cours minimum de vente	189 MAD	92 MAD	8,45 €	10 MAD
Réalisations du programme de rachat / Contrat de liquidité				
Nombre d'actions détenues au début du mois (Part du capital)	202 239	8 000	30 045	370 289
	0,10%	38 045 0,004%		4,03%
Nombre total d'actions achetées dans le cadre du PR' et du CL"	0 (0 dans le cadre du CL)	66 457 (44 811 dans le cadre du CL)	43 273	577
Cours moyen pondéré à l'achat	—	139,07 MAD	12,72 €	9,77 MAD
Nombre total d'actions cédées dans le cadre du PR' et du CL"	0 (0 dans le cadre du CL)	73 551 (47 611 dans le cadre du CL)	44 815	0
Cours moyen pondéré à la vente	—	139,09 MAD	12,79 €	—
Nombre d'actions détenues à la fin du mois (Part du capital)	202 239	906	28 503	370 866
	0,10%	29 409 0,003%		4,03%

PR' : Programme de rachat

CL" : Contrat de liquidité